

## Domaine Santé

## Filière Technique en radiologie médicale

## Sciences humaines et sociales 2

## 1. Caractéristiques du module

Code : S.RM.SO371.3202. F.14

Degré d'études :  Bachelor  Master

Année académique : 2020-2021

Année d'études :  1<sup>ère</sup>  2<sup>ème</sup>  3<sup>ème</sup>

Crédits ECTS : 4

Type :  Module obligatoire  Module optionnel obligatoire  Module optionnel  
 Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Catégorie :  Module principal Core course  Module lié au module principal Related course  Module facultatif ou complémentaire Minor course

Niveau :  Module de base  Module d'approfondissement  Module avancé

Statut didactique :  Module type M1  Module type M2  Module type M3

Organisation temporelle :  Module sur 1 semestre  Semestre d'automne  
 Module sur 2 semestres  Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement :  Français  Allemand  Anglais

## 2. Prérequis

Avoir validé la 2<sup>ème</sup> Bsc  Avoir suivi le/les modules  Pas de prérequis  Autres : Anglais (lecture)

## 3. Compétences visées/ objectifs généraux d'apprentissage

**Rôles majeurs exercés** (Référence : Frank, J.R. (2005). *Le Cadre des compétences des médecins CanMEDS. L'excellence des normes, des médecins et des soins*. Ottawa : Le Collège royal des médecins et chirurgiens du Canada)

Rôle d'expert  Rôle de manager  Rôle d'apprenant et de formateur  
 Rôle de communicateur  Rôle de promoteur de la santé  Rôle de professionnel  
 Rôle de collaborateur

**Compétences principales visées** (Référence : Conférence des Recteurs des Hautes Ecoles Spécialisées Suisses (KFH). (2009). *Projet compétences finales pour les professions de la santé HES [Rapport final]*)

## Objectifs généraux du module

- Connaître les principes fondamentaux de l'accueil et de la communication avec les patient-e-s et les exercer
- Appréhender les patient-e-s dans leurs multiples dimensions (bio-psycho-sociales)
- Concernant « INTERPROFESSIONNALITE BSc3 », consulter le descriptif en annexe
- Les objectifs d'apprentissage sont décrits dans les syllabus respectifs

## 4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

## Contenus

- Les contenus d'enseignement et les productions attendus sont décrits dans les syllabus respectifs.

## Exigences de fréquentation :

- Pour les modalités pédagogiques suivantes, la présence ainsi que la participation sont obligatoires à 100% : pratiques simulées, ateliers d'habiletés cliniques et cours pratiques.  
Le non-respect de cette exigence sera sanctionné par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F.
- Pour les autres modalités pédagogiques, un taux de présence inférieur à 80% et/ou une participation jugée insuffisante ou inadéquate sont sanctionnés par l'impossibilité de se présenter aux épreuves de validation. L'étudiant-e obtient la note F. Pour les absences sur motif valable, les modalités de rattrapage seront à définir par le responsable du module.
- Concernant « INTERPROFESSIONNALITE BSc3 » :  
Présence obligatoire à 100%. Toute absence doit être justifiée.  
Les absences sans motif valable au sens de l'article 14 du règlement d'études entraînent une évaluation « non acquis » de la modalité d'évaluation B et l'obligation de rendre un travail écrit individuel (voir point 6 – répétition).  
Pour les absences sur motif valable, les modalités de rattrapage seront définies par le responsable du module

## 5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Sciences humaines et sociales 2** : des examens écrits aux semestres 5 et 6.
- B. « INTERPROFESSIONNALITE BSc3 »** : Une évaluation « acquis » ou « non acquis » de la participation aux pratiques simulées et aux activités d'apprentissages associées.

**La validation du module Sciences humaines et sociales 2 (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante. Le module est validé si l'étudiant-e obtient une note ECTS suffisante pour la partie A, ainsi que s'il obtient le qualificatif « Acquis » pour la partie B.**

**Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.**

**La note finale du module correspond à la note obtenue pour la partie A.**

## 6. Modalités de remédiation et de répétition

### Remédiation

Remédiation possible en cas de note Fx au module  Pas de remédiation

- Modalités : à définir
- Période : à définir

La remédiation peut porter soit sur la partie A (voir au point 5) soit sur la partie B (voir au point 5) soit sur les deux. Si elle porte sur la partie B, l'étudiant-e devra réaliser un travail écrit complémentaire individuel portant sur les objectifs d'une des situations de simulation. Le délai est fixé au mercredi midi de la semaine 7.

En cas de réussite, elle permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E pour la partie A ou la qualification « Acquis » pour la partie B.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant-e obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

### Répétition

- Modalités : La répétition peut prendre une forme particulière (projet individuel par exemple) ; les apprentissages attendus correspondront aux objectifs fixés et aux compétences visées. Les modalités seront précisées dans le document écrit et signé dont il est question ci-dessous
- Période : à définir

En cas de répétition du module, les exigences et les conditions de réussite font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce dernier cas, l'échec au module est définitif.

Pour la partie B « INTERPROFESSIONNALITE BSc3 », si l'étudiant-e doit la répéter (absence non justifiée), un travail écrit individuel, équivalent à une soixantaine d'heures, est demandé. Il porte sur une démarche d'auto-évaluation de l'acquisition des compétences génériques (interprofessionnelles) de cette partie dans le cadre d'un des scénarios de pratiques simulées qui étaient prévus pour l'étudiant-e en question. Le travail est noté « acquis » ou « non acquis ».

## 7. Bibliographie principale

- Une bibliographie sera présentée aux étudiant-e-s au début du module et complétée durant le module.
- Elle figure dans les syllabus respectifs.

## 8. Responsable du module et enseignants

**Responsable du module** : M. Basler

**Enseignante référente « INTERPROFESSIONNALITE BSc3 »** : S. Ardizzone

### Enseignants :

- Ils sont nommés dans les syllabus respectifs

Descriptif validé le 20 août 2020 par

Eric Fleury  
Responsable de la filière

## INTERPROFESSIONNALITE BSc3

## 9. Acquis de formation

**Rôles majeurs exercés** (adaptés selon CanMEDS, Ottawa 2005)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Rôle d'expert                    | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de promoteur de la santé |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de communicateur | <input type="checkbox"/> Rôle d'apprenant et de formateur         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de collaborateur | <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de professionnel         |
| <input checked="" type="checkbox"/> Rôle de manager       |   |

**Compétences principales visées** (KFH, compétences finales pour les professions de la santé HES, 2009)

- Disposer des connaissances scientifiques nécessaires pour prendre des mesures préventives, diagnostiques, thérapeutiques, palliatives et de réhabilitation.
- Connaître les déterminants qui maintiennent et favorisent la santé individuelle et de la population et initier des mesures qui contribuent à l'amélioration de la qualité de vie.
- Maîtriser le raisonnement clinique et élaborer des mesures qui s'insèrent de manière systémique dans la prise en charge et l'accompagnement de la personne.
- Être des acteurs du système de santé qui garantissent la qualité de la prise en charge conformément aux spécificités et à la meilleure pratique de la profession.
- Assumer la responsabilité pour leurs actes et reconnaître et respecter leurs propres limites.
- Démontrer un engagement envers les individus, la société et l'environnement par une pratique respectueuse de l'éthique et respecter le droit à l'autodétermination des personnes.
- Pratiquer de manière autonome sur la base d'une évaluation professionnelle.
- Chercher activement la collaboration interprofessionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- Conduire une relation professionnelle appropriée envers les personnes et leur entourage et les conseiller de manière appropriée.
- Présenter et documenter leurs actes de manière pertinente et à être compris par les autres.

**Objectifs généraux du sous-module**

- Identifier, à travers différents cas et contextes de soins, le réseau de santé et les différents acteurs et partenaires impliqués.
- Se positionner au sein d'une équipe interprofessionnelle et contribuer au soutien mutuel nécessaire engendré par les interventions.
- Identifier et partager les enjeux d'équipe autour d'une situation de soins
- Opérationnaliser les objectifs d'équipe pour un patient et ses proches en mettant en œuvre un plan de soins centré sur les besoins du patient et assurer la continuité des soins
- Partager, planifier et coordonner les interventions avec les autres professionnels ; établir et se référer à un leadership (désigné, situationnel ou partagé)
- Transmettre des informations pertinentes, concises, claires et opportunes entre les membres de l'équipe, incluant le patient/proches
- Mettre en œuvre des stratégies afin de gérer les divergences et résoudre les conflits dans un esprit de collaboration. Utiliser les outils de gestion de conflit en cas de besoin
- Contribuer à et obtenir le consentement éclairé du patient ou de ses proches dans les situations de soins chroniques ou palliatifs
- Etablir un partenariat avec le patient et ses proches dans la prise de décision
- Se référer aux connaissances scientifiques et aux données probantes pour argumenter sa réflexion



## 10. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

### Contenus

- Connaissances pratiques et/ou théoriques professionnelles spécifiques (par filière) nécessaires à l'intervention active durant les stations de simulations interprofessionnelles dans des contextes de soins complexes (urgences, patients polymorbides, soins palliatifs)
- Techniques de communication et de gestion d'équipes. TeamSTEPPS®: Outils du leader, communication structurée et transmission, outils de gestion de conflit, affirmation et plaidoyer
- Information et consentement éclairé et libre choix, directives anticipées

### Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Pratiques simulées
- E-learning

## 11. Modalités d'évaluation et de validation

Se référer au point 5, page 2

## 12. Modalités de remédiation et de répétition

Se référer au point 6, page 2

## 13. Bibliographie principale

Agency for Healthcare Research and Quality (AHRQ) and Defense Health Agency (DHA) (2013) TeamSTEPPS 2.0 Team strategies and tools to enhance performance and patient safety. [page web]. Accès : <http://teamstepps.ahrq.gov/> [page consultée 13.06.2018]

Bourdy C. Millette B. Richard C. Lussier MT. (2004). *Le guide Calgary-Cambridge de l'entrevue médicale - les processus de communication*. Montréal, Canada: Les Éditions du Renouveau Pédagogiques Inc.

Kurtz SM. Silverman JD. Draper J. (2005). *Teaching and Learning Communication Skills in Medicine* Abingdon (UK): Radcliffe Medical Press (Oxford).

Miller W R. Rollnick S. (2013). *L'entretien motivationnel : aider la personne à engager le changement* Paris: InterEd.

Silverman JD. Kurtz SM. Draper J. (2004). *Skills for communicating with patients*. Abingdon (U-K): Radcliffe Medical Press (Oxford).

La bibliographie détaillée par filière peut être consulté sur moodle.

## 14. Responsable de la formation IP

Mme Patricia Picchiottino

Une liste des intervenants et des tuteurs sera remise à l'ouverture du module.